Le Rendez-Vous
Une ruralité, un milieu de vie
Paroisse
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Juillet 2021 *Bulletin d'information*

* * * AIDE MÉMOIRE Juillet 2021 * * *

Prochaine séance ordinaire du conseil : 2ième lundi, 12 juillet 2021

Rapport annuel du maire
sur la situation financière de la
Municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Paroisse

À tous les citoyens et contribuables de la Municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Paroisse, c'est avec plaisir que je vous présente le rapport sur la situation financière, conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal.

ANNÉE 2020

Les états financiers pour l'année terminée le 31 décembre 2020 ont été vérifiés par la firme F.B.L. s.e.n.c. et déposés lors de la séance ordinaire du 14 juin 2021.

Les états financiers ont révélé un surplus de 388 144$. De l'avis du vérificateur, les états financiers 2020 reflètent fidèlement la situation financière selon les principes comptables généralement reconnus.

RAPPORT FINANCIER 2020 (ADMINISTRATION MUNICIPALE)
ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS AU 31 DÉCEMBRE 2020

REVENUS :	1 560 642$
Fonctionnement et investissement	
DÉPENSES :	
Fonctionnement, amortissement des immobilisations à des fins fiscales :	1 363 796$
	196 846$
Revenu d'investissement	(7 240$)
Amortissement des immobilisations :	149 323$
Remboursement de la dette à long terme :	1 779$
Affectation	47 436$
	198 538$
Excédent de fonctionnement de l'exercice À des fins fiscales :	388 144$

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Tel que stipulé à l'article11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, je me dois de vous mentionner les rémunérations et des allocations de dépenses que chacun des membres du conseil reçoit :

Municipalité

Pour le maire la rémunération annuelle est 12 052.19$ plus une allocation de dépenses de 6 026.09$, totalisant 18 078.28$.
Pour chacun des autres membres du conseil, une rémunération de 3 958.77$, plus une allocation de 2 067.18, totalisant 6 025.95$

Stéphane Dionne
Maire

Notre-Dame-du-Bon-Conseil, lundi 14 juin 2021.
Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville à conformément à nos règlements numéros 323-2003, 338-2005 et au Code municipal.

Sont présents les conseillers suivants : François Lupien, conseiller poste #1, vacant - conseiller poste #2, Marie-Lyne Landry, conseillère poste #3, Éric Allard, conseiller poste #4, Maureen Landry, conseillère poste #5, Karina Poudrier, conseiller poste #6 sont en présentiels.

Formant quorum sous la présidence du maire Stéphane Dionne, Valérie Aubin, directrice générale et secrétaire-trésorière ainsi que Gaby Tessier, inspecteur sont également présents.

À noter que le genre masculin est utilisé dans le but d'alléger la lecture du texte, et ce, sans discrimination pour le genre féminin.

ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS ;
Considérant les déboursés en date du 14 juin 2021, déboursés effectués durant le mois :

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par François Lupien et résolu d'accepter les déboursés pour un total de 277 673.28$

DEMANDE DES CITOYENS ET AUTRES
DEMANDE CPTAQ 1205, ROUTE 122;
Considérant la demande de Monsieur Claude Audet qui désire que la Commission de la Protection du Territoire et des Activités Agricoles autorise la construction d'une résidence sur un terrain de 71 662.1 mètres carrés identifiés comme étant les lots 4 961 054, 4 961 055 et une partie du 4 647 164 de la route 122 du cadastre du Québec ;

Considérant que le terrain se situe dans un secteur déstructuré où il existe déjà plusieurs résidences et que ce terrain ne pourrait être récupéré pour une activité agricole viable ;

Considérant que la Commission a déjà autorisé plusieurs résidences dans ce secteur ;

Considérant qu'il y a peu de terrain, ailleurs sur le territoire municipal, où le projet pourrait être réalisé même à la suite de la création d'Îlots déstructurés ;

Considérant que la présente demande ne cause aucun préjudice aux activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles ;

Considérant que cette demande est conforme aux orientations du schéma d'aménagement de la MRC Drummond et aux règlements d'urbanisme de la municipalité ;

En conséquence, il est proposé par Karina Poudrier, appuyé par Eric Allard et résolu à l'unanimité que les membres du conseil appuient la demande présentée par Monsieur Claude Audet quant à une demande d'autorisation visant la construction d'une résidence.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

ADMINISTRATION
LEVÉE DE FONDS – LES PETITES BOÎTES À LUNCH ;
Considérant que la levée de fond de la MRC Drummond au profit des petites boîtes à lunch ne peut pas avoir lieu cette année en raison de la pandémie du COVID 19 ;
En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Karina Poudrier et résolu d'accepter de verser le montant budgété pour l'évènement soit un montant de 1 000$ à la MRC au profit des petites boîtes à lunch.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

---

ADOPTION RÈGLEMENT GESTION CONTRACTUELLE ;
RÈGLEMENT 469-2021
MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LA POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE

ATTENDU QUE le Règlement sur la gestion contractuelle a été adoptée par la Municipalité., conformément à l'article 938.1.2 du *Code municipal du Québec* (ci-après appelé « *C.M.* »)

ATTENDU QUE la *Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions* (L.Q. 2021, chapitre 7) a été sanctionnée le 25 mars 2021 ;

ATTENDU QUE dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, l'article 124 de cette loi prévoit que pour une période de trois (3) ans, à compter du 25 juin 2021, les municipalités devront prévoir des mesures afin de favoriser les entreprises québécoises pour tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil décrété pour la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumission publique ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé et présenté à la séance du 10 mai 2021.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR ÉRIC ALLARD, APPUYÉ PAR MAUREEN LANDRY ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE LE PRÉSENT RÈGLEMENT SOIT ADOPTÉ ET QU'IL SOIT ORDONNÉ ET STATUÉ COMME SUIT :

1. L'article 2 du présent règlement est effectif à compter du 25 juin 2021, ou du jour de l'entrée en vigueur du présent règlement, selon la plus tardive de ces deux dates, et le demeure jusqu'au 25 juin 2024.

2. Le Règlement sur la gestion contractuelle est modifié par l'ajout de l'article suivant :

   10.1 Sans limiter les principes et les mesures énoncés en matière de rotation des fournisseurs prévus au présent règlement, dans le cadre de l'octroi de tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil décrété de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique, la municipalité doit favoriser les biens et les services québécois ainsi que les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec.

   Est un établissement au Québec, au sens du présent article, tout lieu où un fournisseur, un assureur ou un entrepreneur exerce ses activités de façon permanente qui est clairement identifié à son nom et accessible durant les heures normales de bureau.

   Sont des biens et services québécois, des biens et services dont la majorité de leur conception, fabrication, assemblage ou de leur réalisation sont fait en majorité à partir d'un établissement situé au Québec.

   La Municipalité, dans la prise de décision quant à l'octroi d'un contrat visé au présent article, considère notamment les principes et les mesures énoncés en matière de rotation des fournisseurs potentiels et plus spécifiquement détaillés aux articles du règlement, sous réserve des adaptations nécessaires à l'achat local.

3.Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Avis de motion : 10 mai 2021
Adoption du règlement : 14 juin 2021
Avis public d'entrée en vigueur : 22 juin 2021

VOTE PAR CORRESPONDANCE ;

NOUVEAUTÉ – OBLIGATOIRE
La municipalité doit offrir le vote par correspondance aux personnes qui sont atteintes de covid, en attente de résultat ou en isolement par la santé publique.

AVIS JURIDIQUE - MITCHELL;

Considérant que plusieurs éléments nouveaux dans le dossier de Mitchell sont à considérer et à analyser pour les prochaines décisions que le conseil aura à prendre ;
Il est proposé par Karina Poudrier, appuyé par Éric Allard et résolu de demander un avis juridique sur les nouveaux éléments aux dossiers. De mandater la firme Therrien Couture Jolicoeur afin de faire cet avis.
Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

RAPPORT DU MAIRE ;
Le rapport est déposé séance tenante.

INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE
FACTURE INCENDIE AU 31 MAI 2021
Considérant la facture incendie au 31 mai 2021 au montant de 17 119.44$;
Considérant que les détails de la facture d'incendie au 31 mai 2021 :

- Dépenses de la Paroisse à 100%
  (2 feux d'autos) 2 884.66$
- Dépenses de la Paroisse selon l'entente incendie au % du RFU 13 912.12$

Dépenses : Salaires pompiers volontaires, équipements mobiliers nouvelle caserne, laveuse à pression, appareils respiratoires)
- Dépenses de la Paroisse caserne 50/50 avec le Village
(Hydro Québec)..... 322.66$

En conséquence, il est proposé par Eric Allard, appuyé par François Lupien et résolu d'autoriser le paiement au montant 17 119.44$ de la facture au 31 mai 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

VOIRIE ET URBANISME

ACOTTEMENTS ;

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Éric Allard et résolu d'autoriser un montant de 14 000 $, plus taxes, afin de faire les accotements où il y a des besoins et où le pavage a été refait.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

LIGNAGE;

Considérant les soumissions reçues :

-Lignes Maska	23,923.10$
-Marquage Traçage du Québec	28,005.13$
-Lignco	36,112.20$

Il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Éric Allard et résolu d'octroyer le contrat de lignage de l'ensemble des rues et rangs de la municipalité à Lignes Maska pour un montant de 23,923.10$, plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

RUE EPHREM-AUDET – NIVELER RUE ;

Considérant la demande de Madame Nancy Gauthier de Ferme Bon-Conseil inc. à l'effet de procéder au nivellement de la rue Ephrem-Audet de façon mensuelle et non sur appel ;

Il est proposé par Karina Poudrier, appuyé par François Lupien et résolu de procéder au nivellement de la rue Ephrem-Audet selon l'évaluation de l'inspecteur municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

CARTE DE ZONAGE;

Considérant l'offre de Jeffrey Lafleur concernant la création d'une grande carte pour la salle du conseil avec le nouveau zonage et cadastre;

En conséquence, il est proposé par Eric Allard, appuyé par Francois Lupien et résolu d'autoriser un montant de 585$ afin de créer cette carte.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

TROTTINETTES ;

Considérant que la MRC de Drummond offre aux municipalités rurales du territoire une nouvelle offre d'activité physique pour les jeunes de 0 à 17 ans;

Considérant que ce projet a vu le jour grâce à la collaboration entre la Ville de Drummondville, la MRC et du levier financier pour l'amélioration de la santé, du bien-être et de la qualité de vie des enfants et des jeunes de 0 à 17 ans ainsi que leur famille du CIUSSS, la MRC à pu procéder à l'achat d'un lot de 90 trottinettes, qui seront partagées entre les municipalités (70 pour les municipalité rurales et 20 pour Drummondville);

Considérant que les 70 trottinettes ont été réparties en 5 groupements de 14 trottinettes par groupe ;

Considérant que notre groupe comprend Notre-Dame-du-Bon-Conseil Paroisse, Notre-Dame-du-Bon-Conseil Village et Ste-Brigitte ;

Considérant qu'il a été convenu de la répartition suivante : 5 pour Ste-Brigitte, 5 Village NDBC et 4 Paroisse NDBC;

Considérant que les municipalités peuvent également emprunter les trottinettes aux autres municipalités faisant parties du même groupe pour des activités;

Il est proposé par Eric Allard, appuyé par Karina Poudrier et résolu d'autoriser la répartition des trottinettes. Que celles-ci soient remisées et gérées avec celles du village.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE ;

Il est proposé par Maureen Landry et résolu de lever l'assemblée à 21h57.

Association féminine d'éducation et d'action sociale
« Le travail invisible ça compte »

DERNIÈRES NOUVELLES DE VOTRE AFEAS

1. <u>Assemblée générale annuelle le mardi 29 juin 2021:</u>
Notre présidente madame Claire Martin a souhaité la cordiale bienvenue aux dix-huit (18) membres présentes à cette rencontre annuelle.
Elle a, également, remercié les membres du conseil de la Fabrique Notre-Dame-de-la-Paix, plus particulièrement, madame Marielle Traversy Aubin, présidente pour avoir accepté, à nouveau, de nous prêter l'église.

2. <u>Recrutement des membres 2021-2022</u> : (54) membres)
Grand Merci aux 52 membres qui ont renouvelé leur adhésion à l'Afeas.
Nous souhaitons la cordiale bienvenue à deux (2) nouvelles membres, il s'agit de:
<u>madame Catherine Couture</u>, Gestionnaire du Marché Bonichoix Bon-Conseil ainsi que de <u>madame Sarah Saudrais Janecek</u> nouvelle propriétaire de la Pharmacie Familiprix.

3. <u>Remerciements annuels</u>
Municipalité Paroisse pour le prêt du local Afeas
Municipalité Village pour les photocopies
Fabrique Notre-Dame de la Paix pour le prêt du local pour le métier à tisser
Les trois municipalités : Ste-Brigitte, Notre-Dame-du-Bon-Conseil village et paroisse pour la publicité de notre Afeas dans leurs journaux respectifs.

<u>Présentation des membres du Conseil d'administration 2021-2022 :</u>

Présidente : Claire Martin ***Vice-présidente : Marielle Désilets Vallée***
Trésorière : Louise Fréchette ***Secrétaire : Jacqueline Demers***
Administratrices : ***Lucie Laplante*** ***Cécile Ménard*** ***Nicole St-Sauveur***

Nous faisons relâche pour la saison estivale pour vous revenir en septembre.
Nous souhaitons, vivement, que les contraintes vécues l'année dernières soient du passé et que ***nos Activités femmes d'ici*** *reprendront avec assiduité.*

Passez un bel été et profitez des moments de rassemblement avec vos proches !

Jacqueline Demers ***(819-336-3478)***
Juillet 2021

Desjardins
Caisse populaire de l'Est de Drummond

Bon été et soyez prudents

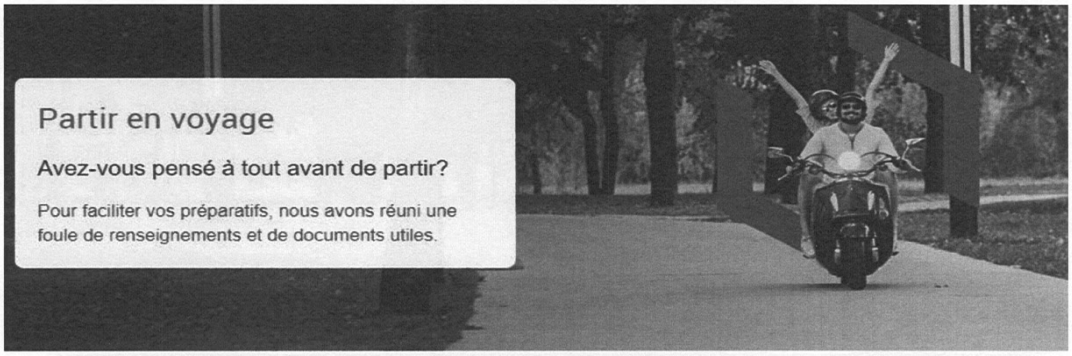

AVANTAGE EXCLUSIF AUX MEMBRES

Créez votre budget en ligne

Créez facilement votre budget avec l'outil Mon budget et ayez un portrait clair de l'état de vos revenus et de vos dépenses en temps réel.

→ **Utiliser Mon budget**

NOS PRODUITS QUI ACCOMPAGNENT VOS VACANCES

L'assurance qu'il vous faut pour partir l'esprit tranquille

- Assurance voyage
- Assurance habitation et responsabilité civile
- Assurance Auto

Desjardins
Assurances
1 888 277-8726

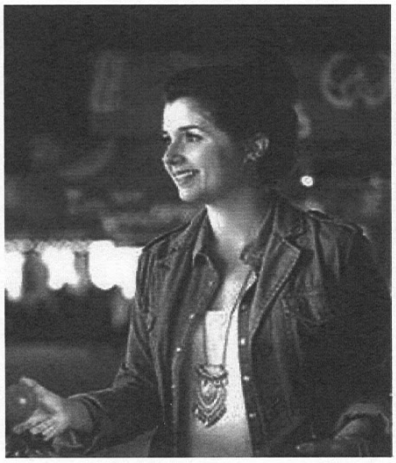

DES REMISES EN ARGENT SANS FRAIS

- **Taux d'intérêt** : 19,9 %.
- **Frais annuels** : aucuns.
- **Remises en argent** : jusqu'à 1 % sur vos achats.
- Assurance Appareils mobiles.
- Assurance voyage de 3 jours sans frais.

Différentes cartes de crédit s'offrent à vous et selon vos besoins. Informez-vous en caisse ou en ligne sur le www.desjardins.com

Siège social Notre-Dame-du-Bon-Conseil
330, rue Notre-Dame
Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0
Téléphone : (819) 336-2600
Télécopieur : (819) 336-2731

Centre de services Saint-Cyrille-de-Wendover
Centre de services Saint-Félix-de-Kingsey

Il faut savoir que :

Vos réactions sont normales, elles sont utiles et nécessaires à l'adaptation.

Vos symptômes se manifestent chez la plupart des personnes en situation de stress, d'anxiété, de déprime, de menace ou de perte.

Vos réactions sont sans danger à court terme : il est généralement possible de les surmonter.

Si elles persistent dans le temps ou s'intensifient, il pourrait être bénéfique de demander de l'aide.

En cas de besoin, contactez :

Service de consultation téléphonique psychosociale Info-Social au 811, option 2. Accessible 24h/24 et 7 jours/7.

Services d'accueil, analyse, orientation et référence du CIUSSS MCQ		
Bécancour-Nicolet-Yamaska	819 233-7532	8 h à 16 h
Drummondville	819 474-2572	8 h à 20 h
La Tuque	819 523-4581, poste 2661	8 h à 16 h
Louiseville	819 228-2731, poste 2107 ou poste 2108	8 h à 16 h
Plessisville	819 362-6301	8 h à 20 h
Sainte-Geneviève-de-Batiscan	418 362-2727, poste 5666	8 h à 16 h
Saint-Tite	418 365-7555, poste 5666	8 h à 16 h
Shawinigan	819 539-8371	8 h à 20 h
Trois-Rivières	819 370-2100, poste 42145	8 h à 20 h
Victoriaville	819 758-7281	8 h à 20 h

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec
Québec

OU-14-337
2020-07

www.ciusssmcq.ca

Vous vivez une situation difficile en lien avec la pandémie de COVID-19?

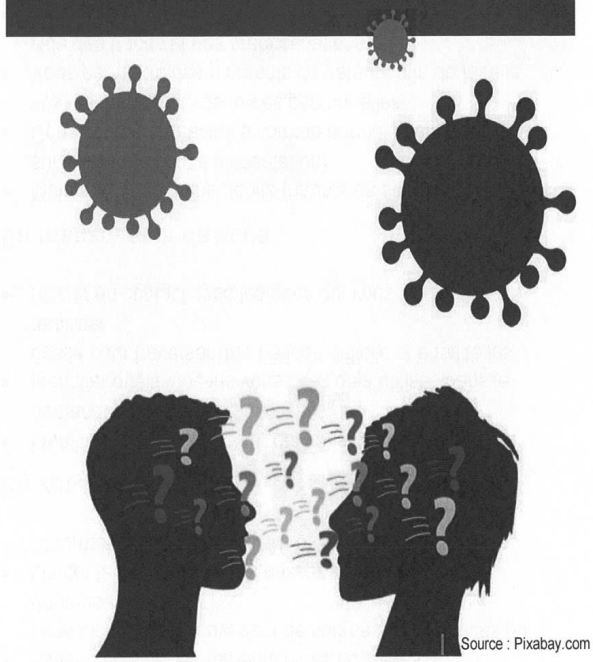

Source : Pixabay.com

Informations pour vous aider à y faire face

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec
Québec

Voici des réactions normales à la suite d'un événement stressant

Votre corps réagit :

- Baisse d'énergie, sensation de fatigue
- Troubles du sommeil, cauchemars
- Diminution de l'appétit
- Maux de tête, tensions dans la nuque
- Problèmes gastro-intestinaux

Vos comportements changent :

- Difficulté de concentration
- Isolement, repli sur soi
- Difficulté à prendre des décisions
- Changement dans les habitudes de consommation d'alcool, de drogues et de médicaments
- Irritabilité, agressivité, impulsivité
- Surprotection face à l'entourage
- Agitation
- Évitement face à certaines situations

Vous ressentez :

- Des inquiétudes et de l'insécurité en lien avec le virus
- Une perte de motivation pour faire vos activités habituelles
- Le sentiment d'être dépassé par les événements
- Le sentiment d'être irritable, impatient
- Plus souvent l'envie de pleurer
- L'impression d'étouffer : votre cœur bat vite
- Le sentiment d'être découragé, triste ou en colère
- L'impression de voir les choses et les événements quotidiens de manière négative

Source : Stress, anxiété et déprime associés à la maladie à coronavirus COVID-19, MSSS

Comment faire pour comprendre ce qui se passe?

En vous informant :

- Prendre les informations à des sources fiables, notamment : https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/
- Vous tenir au courant de l'évolution de la pandémie
- Éviter d'écouter les rumeurs et les nouvelles sensationnalistes provenant de sources peu connues ou douteuses
- Limiter le temps que vous passez à chercher de l'information sur la COVID-19 et ses conséquences

En vous organisant :

- Identifier une personne sur qui vous pouvez compter et demander de l'aide au besoin
- Identifier quels moyens vous avez déjà utilisés dans le passé pour traverser une période difficile et ensuite les réutiliser
- Rester en contact avec les gens qui vous font du bien

En prenant soin de vous :

- Maintenir une routine de vie (heures de sommeil suffisantes et bonne alimentation)
- Considérer vos réactions comme normales et miser sur vos ressources et vos forces personnelles
- Vous permettre des moments de détente afin de faire le vide des tracas et des préoccupations
- Faire de l'exercice afin d'évacuer le stress et l'excès de tensions physiques et émotives
- Être attentif à vous-même, à vos sentiments, émotions et réactions
- Vous donner la permission d'exprimer, à vos proches ou à une ressource d'aide, ce que vous vivez et ressentez

Depuis lundi le 21 juin. Nous sommes en **zone verte.**
Les activités reprennent graduellement. Pour le moment 2 activités sont en action…..billard et pétanque.

En septembre nous espérons revenir à une certaine normalité.

Les responsables de la **pétanque**; Anita Lamarche---819-397-2770

du billard; Pierre Généreux—819-336-3078

Merci à André Caya et Pierre Généreux pour la peinture.. bénévolement .. de la cabane au terrain de pétanque.

Formation du C.A.

Présidente; Aline Paris :819-336-8852

Vice-présidente; Marielle Traversy Aubin : 819-336-3110

Secrétaire et responsable de la location de la salle; Pierrette Lamarche : 819-336-5302

Trésorière; Nicole Benoit : 819-469-0164

Administratrices; Colette Lemaire : 819-336-2680

Réjeanne Comeau : 819-336-5052

Céline Leblond : 819-763-0830

Merci à nos bénévoles à l'entretien; Guy Côté et Pierre Généreux.

Au plaisir de se revoir bientôt avec notre bonne humeur contagieuse.

Nicole Benoit

819-469-0164

LE BAC VERT — Matières recyclables

Papier et carton

- Journaux, circulaires et catalogues
- Courrier et papier de bureau
- Sacs de papier
- Boîtes de savon et de céréales
- Jus surgelés
- Cartons de lait ou de jus de type Tetra pak

Plastiques

- Tous les contenants rigides portant le logo de recyclage avec les chiffres 1, 2, 3, 4, 5 et 7
- Contenants de lait, yogourt, jus, vinaigre, moutarde et ketchup
- Sacs d'épicerie, magasin, pain et publisac
- Emballage de papier hygiénique
- Pellicules plastique compressés en boule

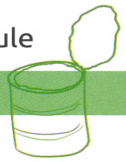

Autres

- Métal : boîtes de conserve, canettes d'aluminium, assiettes et papier d'aluminium
- Verre : bouteilles de vin, d'alcool, de boisson gazeuse et tout contenant en verre

LE BAC NOIR — Déchets

- Papier : ciré, cellophane, carbone, buvard
- Mouchoirs souillés
- Viande crue
- Sacs de croustilles
- Cartons et papiers plastifiés
- Couches et serviettes hygiéniques
- Vaisselle et céramique
- Vitre et miroir
- Contenants sous pression
- Contenants de solvant
- Verres à boire jetables
- Styromousse
- Toiles de piscine
- Contenants d'huile à moteur
- Boyaux d'arrosage
- Tapis
- Sacs de céréales et de biscuits
- Emballage de viande
- Toute matière n'allant pas dans les bacs vert et brun

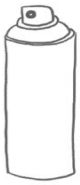

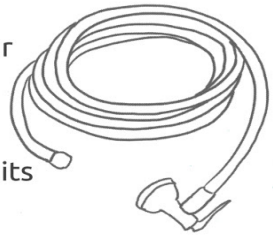

LE BAC BRUN — Matières organiques

Résidus verts

- Herbe et feuilles
- Résidus de jardin, plantes et fleurs
- Mauvaises herbes
- Terre noire
- Gazon
- Copeaux, sciure de bois et petites branches
- Résidus de taille de haies
- Aiguilles de conifères

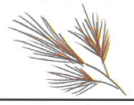

Résidus alimentaires

- Œufs
- Pâtes alimentaires
- Produits laitiers, fromage
- Pain et céréales
- Résidus de fruits et légumes
- Résidus de pâtisserie
- Résidus de viande cuite, poisson cuit, os
- Écales de noix
- Aliments périmés sans emballage
- Coquilles d'œufs (modéré)

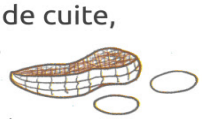

Autres

- Papier essuie-mains et serviettes de table
- Papiers et cartons souillés par des matières alimentaires
- Filtres à café et café moulu
- Sachets de thé
- Poussière (modéré)
- Cheveux (modéré)

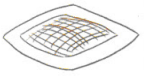

R.G.M.R. BAS-SAINT-FRANÇOIS

Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François

Le rendez-vous – Juillet 2021

NUMÉROS DE TÉLÉPHONES IMPORTANTS	
URGENCE ET SÉCURITÉ	
Urgence	9-1-1
Hôpital Ste-Croix (Drummondville)	819-478-6464
Hôpital Hôtel-Dieu (Athabaska)	819-357-2030
SERVICES LOCAUX	
Municipalité Paroisse Bon-Conseil	819-336-5374
Bibliothèque	819-336-2744 #4
Bureau de poste	819-336-2611
Caisse populaire	819-336-2600
Centre communautaire	819-336-3221
Pavillon du Centre communautaire	819-336-3854
Centre de la petite enfance	819-336-5452
C.L.S.C	819-474-2572
Commission scolaire des Chênes	819-478-6700
Comité de l'Emploi et Développement Bon-Conseil	819-336-3966
École Notre-Dame-du-Bon-Conseil	819-850-1622
Service de garde Bon-Conseil	819-850-1686
Presbytère	819-336-2163
SPAD (société protectrice des animaux de Drummond)	819-472-5700
Vestiaire	819-336-2113

HORAIRE BIBLIOTHÈQUE

Lundi 15h à 18h00
Mercredi : 8h45 à 10h45 et 18h30 à 20h00
Jeudi : 8h45 à 10h45 et 13h00 à 16h00 et 18h30 à 20h00
Samedi : 9h00 à 11h30 et 13h00 à 15h30

HÔTEL DE VILLE

Municipalité Paroisse
Notre-Dame-du-Bon-Conseil
1428, route 122
Téléphone : 819.336.5374
Télécopieur 819.336.2389
Valérie Aubin, dma - directrice générale / secrétaire-trésorière
vaubin@cgocable.ca
Gaby Tessier, inspecteur
inspecteur@cgocable.ca

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h 00/ 13 h 00 à 16 h 00

SÉANCE CONSEIL 2021

11 janvier (2e lundi)	10 mai (2e lundi)	13 septembre (2e lundi)
8 février (2e lundi)	14 juin (2e lundi)	4 octobre (1er lundi)
15 mars (3e lundi)	12 juillet (2e lundi)	4 novembre (1er lundi)
12 avril (2e lundi)	9 août (2e lundi)	13 décembre (2e lundi)